

## Conclusion

Luc Cambrézy, Véronique Petit

► **To cite this version:**

Luc Cambrézy, Véronique Petit. Conclusion. Population, mondialisation et développement : quelles dynamiques ?, La Documentation Française, pp.169-173, 2012. <ird-00820208>

**HAL Id: ird-00820208**

**<http://hal.ird.fr/ird-00820208>**

Submitted on 3 May 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Conclusion

Le fil conducteur de cet ouvrage a été de donner quelques pistes d'analyse pour penser, voire repenser, la problématique du développement et la dichotomie Nord-Sud en ciblant quelques sujets suscitant de vifs débats ou motifs de certaines confusions ou raccourcis simplificateurs (population, environnement, urbanisation, etc.). Depuis leur formalisation au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les politiques de développement impulsées par les organisations onusiennes relevaient de fait d'une logique d'influence destinée à maintenir par l'aide les pays pauvres dans le périmètre de contrôle des pays dits développés ; plus précisément les pays industrialisés du bloc occidental, les Etats-Unis en tête. Dans cette relation conçue comme un rempart contre l'expansion du communisme, qui était largement une relation de domination et de dépendance, on pouvait alors avoir une idée assez claire de ce qu'était ou devait être le développement, puisque les pays industrialisés se posaient en référence de ce modèle.

Ensuite, mondialisation aidant, on aurait sans doute pu imaginer que la brutale accélération des échanges au cours de la décennie passée ne pouvait qu'accroître cette interdépendance entre ces deux ensembles de pays. Tel n'est pourtant pas le cas car le nombre et la diversité des acteurs pesant sur la marche du monde est telle aujourd'hui que c'est l'ensemble des fondements politiques, économiques et culturels du modèle proposé qui se trouve désormais questionné. La cartographie des sphères d'influence et des relations de dépendance est aujourd'hui brouillée. Les pays « riches » croulent sous les dettes au point que certains doivent faire appel au FMI ; les pays émergents tirent la croissance ; le prix du baril de pétrole ouvre des perspectives nouvelles à des pays pauvres et enclavés ; des investisseurs privés ou des Etats négocient directement l'achat de terres à l'autre bout de la planète ; la « société civile » se mobilise partout pour (ou contre) les causes les plus diverses ; les fondations caritatives deviennent des acteurs clés et parfois d'habiles prosélytes, ... Difficile dans ces conditions de proposer une lecture claire et simple du monde.

A bien des égards, les événements de cette première décennie du XXI<sup>ème</sup> siècle obligent donc à une complète révision de certitudes pourtant bien ancrées. Car si la chute du Mur de Berlin en 1989 avait pu laisser croire en la victoire sans appel des démocraties occidentales, il est peu probable que le « nouvel ordre mondial » que Georges H. Bush appelait pourtant de ses vœux en 1990 soit conforme – 20 ans plus tard - à ce qu'il en attendait. Ce qui passait alors pour l'affirmation de l'évidente hégémonie américaine semble en effet aujourd'hui singulièrement ébranlé. Ajoutée à ses revers militaires (Irak, Afghanistan, ...) et économiques (crise financière de 2008), la suprématie des Etats-Unis s'avère fragile et est en outre plus que jamais disputée et menacée par d'autres polarités émergentes, Chine et Russie en tête. Cette reconfiguration géopolitique majeure bouleverse les fondements idéologiques du développement tel que celui-ci était pensé et orchestré par les grandes organisations internationales (Banque Mondiale, FMI, ...); au point de se demander si ce concept a encore du sens au moment où la crise financière, économique et politique que traverse l'Union européenne interdit toute prévision et questionne la pérennité de son propre modèle (de développement).

### **Un véritable décollage économique...**

Plusieurs aspects, politiques, économiques et culturels sont à envisager. Premier constat, plutôt brutal, le développement n'est en rien associé – ni de près, ni de loin - à la nature plus ou moins démocratique des régimes politiques. Certes, même au temps de la guerre froide, cette

préoccupation n'a jamais été réellement une conditionnalité absolue de l'aide au développement. Le souci de l'endigement du communisme valait bien quelques arrangements avec les principes démocratiques ; les exemples abondent de soutien inconditionnel de l'Occident aux pires régimes qui se puissent imaginer. Mais force est de constater que la globalisation des économies ne s'est en rien traduite par une extension du principe de l'universalité des droits fondamentaux<sup>1</sup>. A défaut d'un développement profitant à l'ensemble de la population, la Tunisie du régime déchu de Ben Ali connaissait l'un des meilleurs taux de croissance de la région et l'on sait ce qu'il en est de la Chine, aujourd'hui deuxième économie du monde ; comme de la liberté d'expression dans la Russie de Poutine... On peut même d'ailleurs légitimement se demander si le non-respect de ces droits – notamment dans « l'atelier du monde » - n'en est pas parfois l'une des conditions. Au fond, la remise en cause du modèle occidental idéalisé n'a, sur ce point, laissé place qu'à de nouvelles incertitudes. Tant sur le plan économique que politique Il est encore trop tôt pour dire ce que laisseront les « printemps arabes » en termes de régimes politiques et la multiplication des tensions (sociales, politiques) en Chine ou en Russie ne préjugent aucunement de l'avenir de la démocratie dans ces pays. Plus important encore, eu égard au poids de ces pays sur la scène internationale, c'est l'universalité même des droits fondamentaux qui se trouve publiquement questionnée par le biais de critiques virulentes du modèle démocratique occidental. Expression renouvelée de l'impérialisme et de l'« occidentalocentrisme » qu'il incarnerait, ce modèle ne serait en outre ni exportable ni adaptable à toutes les cultures, notamment dans sa forme la plus habituelle (liberté, droits du citoyen, multipartisme, ...) <sup>2</sup>. On voit donc combien l'évolution des relations internationales doit aussi être pensée en fonction de la confrontation de la multiplicité des points de vue. Alors que la compétition économique est plus vive que jamais, ce n'est pas souscrire au relativisme que prendre en compte cette réalité, et sans doute faut-il par ailleurs s'interroger sur la durabilité de catégories géopolitiques héritées de la Guerre froide telle que celle désignant un « Occident » dont la solidarité reste à géométrie variable.

Sur le plan économique, même s'il n'est pas dans notre propos d'entrer ici dans les détails, la globalisation a eu globalement un impact considérable sur le développement des économies des pays du Sud ; tout au moins lorsque celui-ci est mesuré en termes de croissance. A des degrés divers bien sûr selon les pays et les continents, l'augmentation de la consommation, la demande accrue de matières premières et les délocalisations massives d'entreprises ont été les moteurs du développement des économies de ces régions. Par parenthèse, si le rythme spectaculaire de cette croissance semble donner en partie raison aux thèses ultralibérales, cette évolution appelle cependant plusieurs commentaires. D'une part, elle met davantage en lumière le peu d'efficacité des politiques de développement conduites par les pays occidentaux pendant les décennies précédant la chute du Mur de Berlin. D'autre part, force est de constater que l'emballement de l'économie mondiale est largement corrélé à l'abandon des politiques d'ajustement structurel ; un abandon qui était pourtant le paradigme de la Banque Mondiale jusqu'à la fin des années 2000. Enfin, on ne peut ignorer que ce développement – quelles qu'en soient les avancées mesurables par rapport aux

---

<sup>1</sup> Droits définis pour l'essentiel par la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948. S'agissant d'une « déclaration », ce texte n'implique aucune mesure coercitive pour que ces droits soient effectivement appliqués et respectés.

<sup>2</sup> **Gunter Schubert**, « La démocratie peut-elle coexister avec le Parti unique ? », *Perspectives chinoises* [En ligne], 75 | janvier - février 2003, mis en ligne le 18 juillet 2006, consulté le 04 juin 2012. URL : <http://perspectiveschinoises.revues.org/56>.

objectifs du Millénaire<sup>3</sup> – s’est mis en place dans des conditions très discutables si celui-ci est évalué à l’aune de la redistribution équitable des fruits de la croissance, de la justice sociale et de la protection environnementale. Mais on rejoint là les critiques les plus fréquentes adressées, notamment par les mouvements écologistes ou alter-mondialistes, aux politiques économiques ultralibérales.

### **Mais pour quel développement ?**

S’interroger sur la problématique du développement pose par ailleurs inévitablement la question de sa nature et de son sens. Pour les régions du monde les plus pauvres et les plus en demande de ce de ce qu’il faut bien appeler, faute de mieux, le « progrès », la réponse semble aller de soi. Aussi controversé que soit ce concept, le progrès désiré et attendu s’exprime d’abord pour les plus démunis sous la forme de réponses à des carences multiples : alimentaires, sanitaires, éducatives,... Et c’est d’ailleurs largement en fonction de ces attentes que le développement semble être entendu par les organisations internationales ; en témoigne la déclinaison des « objectifs du millénaire pour le développement » déjà évoqués plus haut. Au nombre de huit, ces objectifs définis en 1999 visent à l’horizon 2015 (c’est-à-dire demain) à : réduire l’extrême pauvreté et la faim ; assurer l’éducation primaire pour tous ; promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes ; réduire la mortalité infantile ; améliorer la santé maternelle ; combattre le VIH, le paludisme et d’autres maladies ; préserver l’environnement ; mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

L’énoncé de ces objectifs appelle quelques commentaires. Ils sont d’abord suffisamment généraux et pragmatiques dans leur formulation pour permettre, au niveau international, l’émergence du plus large consensus possible. Mise à part la question éminemment sensible de la place de la femme (et des filles) dans chaque société, on voit mal en effet quel gouvernement ou quel groupe de pression pourrait s’opposer à l’objectif de réduire la faim dans le monde ou à celui de lutter contre le VIH... On rejoindrait donc là certains des droits universels déjà évoqués.

Mais la définition d’objectifs relativement précis peut être aussi perçue comme un moyen efficace de s’éviter des débats philosophiques et théoriques sans fin sur le sens du progrès et la définition même du développement qui, du coup, se résume à une formule simple et consensuelle, la « lutte contre la pauvreté ». Selon les régions et les pays, une partie de ces objectifs est d’ailleurs atteinte ou en voie de l’être. Et même si celui-ci se doit d’être « durable », le développement reste implicitement soumis à la croissance économique dans un marché ouvert. La « communauté internationale », déjà largement divisée sur la question politique de la démocratie, évite de se poser trop de questions sur les relations - contradictoires à bien des égards - entre croissance, consommation et protection de l’environnement.

Principalement porté par les mouvements écologistes ou altermondialistes, ce débat a pourtant lieu ; généralement à la porte des grandes rencontres internationales (Copenhague, Rio, ...). Mais il pose une série de questions auxquelles il est difficile de répondre. En effet, quelle que soit la légitimité des inquiétudes que suscitent le « modèle » de développement produit par l’économie libérale, peut-

---

<sup>3</sup> Les principaux résultats du suivi des ODM sont accessibles en ligne : <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/poverty.shtml>

on penser que la principale richesse des populations qui n'ont rien serait justement leur dénuement ?

Car au delà de la satisfaction des besoins essentiels, la soif de progrès correspond pour des populations sans cesse plus nombreuses (jeunes, citadins, classes moyennes...), au désir d'accéder au travail, aux biens de consommation et à tous les attributs de la modernité ; avec toute l'autonomie auxquels ils donnent accès. Dans la bouche des gens, dans leur imaginaire aussi, le progrès est d'abord une référence à des lieux plus ou moins lointains : référence à la ville, à la capitale et, par-dessus tout, à ce que les pays riches possèdent ou sont censés pouvoir offrir. Entendre dire à Kinshasa ou ailleurs qu'« il n'y a rien ici » ou « il n'y a pas de travail » doit souvent être traduit par : « ce qui m'est offert ici ne me satisfait pas ». Dès lors, on peut certes dénoncer les dérives, les absurdités et les menaces d'un modèle économique aujourd'hui mondialisé. Sur ce sujet, la littérature abonde. Mais quel modèle alternatif crédible et acceptable proposer si celui-ci n'est pas d'abord le fruit de l'initiative des populations concernées ? Parce que l'idée même de progrès est discutable, celle de développement doit l'être également. Mais à l'heure où les sphères d'influence et les rapports de force sont totalement chamboulés, l'Occident n'est plus le chef d'orchestre d'un ordre dessiné à sa convenance et gageons que c'est dans ce Sud aux limites introuvables qu'est en train de s'écrire le prochain « ordre mondial ».

Luc Cambrézy, Véronique Petit